

**FORMATION CONTINUE****VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE****DIPLOME DÉLIVRÉ**

Diplôme d'Université

**RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES**Laurent Izac, Maître de conférences, Université  
Toulouse Capitole

Michel Tudel, Président d'honneur de la CNECJ

**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE****Composée d'enseignants-chercheurs, de magistrats, d'experts-comptables, de commissaires aux comptes, d'experts comptables de justice.****(Liste indicative)****Pour l'Université Toulouse Capitole :**

Emmanuel Cordelier, Maître de conférences

Laurent Izac, Maître de conférences

Gérard Jazottes, Professeur des universités

Séverin Jean, Maître de conférences

**Intervenant(e)s :**

Luc Aspart, Commissaire aux comptes

Patricia Aspart, Médiatrice

Florence Bru, Vice-présidente TJ Toulouse

Philippe Dedieu, Président de chambre TC Toulouse

Marine Julien, Commissaire aux comptes

Jean Raymond, Magistrat

Mikael Tudel, CPA US, évaluateur CCEF

Frédéric Vauthier, consultant

**Pour la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice :**

Pierre Bonald ; Jérôme Cathala ; Gérard Cazeneuve ;

Jean-Michel Gaigher ; Antoine Heran ; Michel Tudel

**CRITÈRES D'ADMISSION****Conditions préalables à la candidature**

Être titulaire du diplôme d'expertise comptable.

**Sélection des candidats****Version diplômante :** Sélection sur dossier de candidature et entretien éventuel à la demande de la Commission de sélection. Le comité de sélection est composé d'universitaires et de membres de la Compagnie des Experts-Comptables de Justice.**Suivi ponctuel d'un module ou d'un séminaire :** possible dans la limite des places disponibles.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 25

**TARIFS Année universitaire 2024/2025**▪ **Parcours diplômant :** 5000 € + droits d'inscription universitaire en vigueurLa formation peut être également suivie de façon modulaire. **Tarifs au module :**

▪ Module théorique « Les fondamentaux de l'expertise de justice » : 2000 €

▪ Module applicatif « L'exercice comptable de justice » : 3500 €

**OBJECTIFS**

L'objectif du **Diplôme d'Université « Expertise de Justice » parcours « Expertise Comptable de Justice »** est d'offrir les enseignements théoriques et pratiques permettant de former les futurs experts-comptables de justice, ainsi que de participer au développement des compétences des experts-comptables en exercice.

Le diplôme est composé d'une unité d'enseignement unique, elle-même composée de deux modules, l'un théorique - son objet est de présenter les principes fondamentaux régissant l'organisation juridictionnelle et les procédures, les règles spécifiques à l'expertise de justice, le rôle et le statut de l'expert -, l'autre pratique, concerne plus spécialement les particularités de l'expertise comptable de justice - il traite du dispositif réglementaire dans lequel elle s'inscrit, forme à l'analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes et à la pratique expertale en matière de chiffre.

**PUBLIC VISE**

Version diplômante : Experts-comptables, commissaires aux comptes, soucieux de développer des compétences en expertise comptable de justice et/ou désireux de postuler les fonctions d'expert de justice.

Suivi ponctuel d'un module ou d'un séminaire : nous contacter.

**Avertissement :** ce diplôme confère des compétences indispensables au bon exercice des missions d'expertise comptable de justice ; il ne confère ni le statut, ni le diplôme d'expert-comptable, ni celui d'expert de justice. Ce dernier relève exclusivement de la compétence des magistrats et de l'inscription sur les listes des cours d'appel et des cours administratives d'appel.

L'accès à certains séminaires sera possible en dehors de l'inscription au D.U, sous réserve des places disponibles. Pour toute information complémentaire à ce propos, nous consulter.

**ORGANISATION**

**Afin de concilier vie professionnelle et formation,** le cycle se déroule sur une période de **4 mois de septembre à décembre (les examens ont lieu en janvier)** sur un mode mixte qui allie formation à distance et formation en présentiel.

Les enseignements présentiels auront lieu à **Toulouse** et se dérouleront dans les locaux du service commun de formation continue (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole, sis au : 21, allée de Brienne - Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q

Le volume horaire total de la formation est de **156,5 heures (examens compris).**

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :

<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

**Ce diplôme est organisé avec le soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Occitanie et la Chambre Régionale de la section Toulouse-Agen de la Compagnie Nationale des Experts Comptables de Justice (CNECJ).**





## PROGRAMME

2 modules de formation pouvant être suivis distinctement

<p><b>Module théorique</b> « Les fondamentaux de l'expertise de justice » - 87,5 heures <b>Objectif</b> : rappeler les principes fondamentaux régissant l'organisation juridictionnelle et les procédures et proposer une analyse du bien-fondé de l'expertise de justice avant d'en aborder les règles spécifiques où sont abordés le rôle et le statut de l'expert.</p>	<p>Introduction à l'expertise de justice (7 heures en présentiel) <b>Le cadre juridique</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès (14 heures en distanciel)</li><li>• Expertise et modes amiables de règlement des différends (7 heures en présentiel)</li><li>• Statut de l'expert (7 heures en présentiel)</li></ul> <p><b>Cadre de l'expertise</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Règles générales de l'expertise (21 heures en distanciel, 7 heures en présentiel)</li><li>• Déroulement des opérations d'expertise (3,5 heures en présentiel)</li><li>• Les attentes des magistrats (3,5 heures en distanciel, 3,5 heures en présentiel)</li><li>• Règles spéciales de l'expertise (7 heures en distanciel, 7 heures en présentiel)</li></ul>
<p><b>Module applicatif</b> « L'Expertise-Comptable de Justice » - 63 heures <b>Objectif</b> : s'attacher aux caractéristiques et particularités de l'expertise comptable de justice. Il traite du dispositif réglementaire dans lequel elle s'inscrit, forme à l'analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes et à la pratique expertale en matière de chiffre.</p>	<p>Introduction aux outils numériques : Excel (3,5 heures en distanciel, 7 heures en présentiel) <b>Le dispositif réglementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Relatif aux normes comptables (création-application) (3,5 heures en présentiel)</li><li>• Les procédures collectives (7 heures en présentiel et 3,5 heures en distanciel)</li><li>• Analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes (7 heures en présentiel)</li></ul> <p><b>Pratique expertale en matière de chiffres</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Actualités (7 heures en présentiel)</li><li>• Indemnisation des préjudices corporels (4 heures en présentiel)</li><li>• Evaluation des préjudices (3,5 heures en présentiel)</li><li>• Evaluation de l'entreprise (7 heures en présentiel)</li><li>• Expertise de partie (3 heures en présentiel)</li><li>• Avis de l'expert et méthodologie du rapport (7 heures en présentiel)</li></ul>

Volume horaire global : 150,5 heures auquel s'ajoutent 6 heures d'examens

**Contrôle des connaissances** : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

**Module d'enseignement théorique** - les fondamentaux de l'expertise de justice - : épreuve écrite théorique d'une durée de 3 heures

**Module d'enseignement pratique** - l'expertise-comptable de justice - : remise d'un rapport d'expertise et soutenance sous forme d'un grand oral devant un jury composé d'universitaire(s) et de praticien(s).



## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

**Cours à distance** : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenant

**Regroupements en présentiel** : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



## CONTACT

Sabine Breuil

Bureau MQ104 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél.: 05 61 12 86 60 - [sabine.breuil@ut-capitole.fr](mailto:sabine.breuil@ut-capitole.fr)



## RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : [www.ut-capitole.fr/formcont](http://www.ut-capitole.fr/formcont)
- par courriel : [sabine.breuil@ut-capitole.fr](mailto:sabine.breuil@ut-capitole.fr)
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Sabine Breuil - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1<sup>er</sup> étage- bureau MQ104
- Par correspondance : UT Capitole - FCV2A - à l'attention de Sabine Breuil - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)